

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean Steensels,
Président du Conseil de
coordination.

Date et signature (2) : le 11/07/96

2. Intitulé de la section : (2)

Aide-plafonneur - alternance - convention.

CODE (3)	35 52 01 3 10 W 1
----------	-------------------

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Classement de la section :

- (1) Enseignement secondaire du degré (1) inférieur
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

certificat d'aide-plafonneur spécifique à l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire inférieur.

alternance - convention

6. Modalités de capitalisation :

- 6.1. Organigramme de la section
- 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de la section	3552 01 5 10 W 1
--------------------	------------------

7. Unités constitutives de la section:

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Alternance: aide-plafonneur-volet entreprise- convention.	ESIT	3552 02 V 11 W 1		Etudiant: 504 P. Chargé de cours: 60 P. par groupe d'étudiants
Aide-plafonneur- volet enseignement- convention.	ESIT	3552 03 V 11 W 1		320

Total des périodes de la section	
A) nombre de périodes suivies par l'élève	824
B) nombre de périodes professeur	380

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire):

repris en annexe 3 de 0 page.

9. Réserve au service d'inspection:

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Néant le 12/08/1996

[Signature]
J. Duvy

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date: 21 AOUT 1996

[Signature]
A. COLLINET
INSP. COORD.
Signature.

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

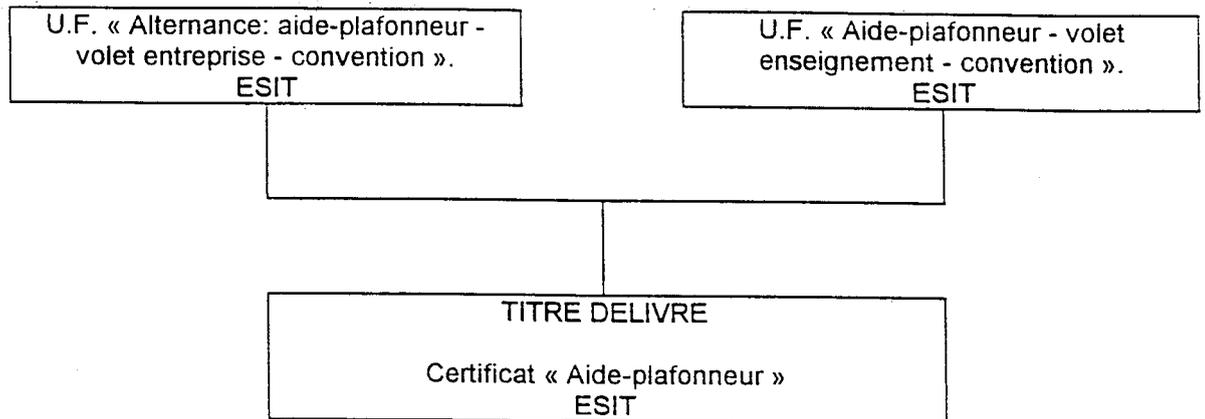
Finalités particulières

La section vise à rendre l'étudiant capable, en tant que travailleur semi-qualifié, d'exécuter, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et à partir de consignes précises, la préparation et l'enduisage de surfaces planes et la réalisation des chapes simples dans un temps acceptable.

Elle vise aussi à l'apprentissage de notions techniques, communicationnelles et relationnelles pour que l'étudiant acquière une maîtrise suffisante de son contexte socio-professionnel.

MODALITES DE CAPITALISATION

6.1. Organigramme de la section.



6.2. Néant.

Code de l'unité de formation: 3552 02 U ^ ^ W ^

11. Horaire minimum de l'unité de formation: Code U

11.1 Etudiant: 504 périodes (56 jours à 9 périodes de 50 minutes). Z
 La nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

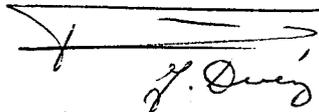
11.2.Chargé de cours: encadrement

Dénomination des cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Alternance travaux pratiques plafonnage et méthode.	PP	O	60

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé sur la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au service d'inspection:

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Neant le 12/08/1996 

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:


 A. COLLINET
 INSP. COORD.

Date: ... 21 AOUT 1996 ...

Signature,

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

1. Développer les techniques et connaissances nécessaires à la réalisation, sous la tutelle et la responsabilité d'un plafonneur établi, des différents travaux de plafonnage, de talochage, de chapes, de pose d'isolation et de cloisons, de crépis,
2. Développer des attitudes de soin, de précision, d'ordre et de sécurité.
3. L'unité vise aussi à l'apprentissage de notions techniques, mathématiques, communicationnelles et relationnelles pour que l'étudiant acquière une maîtrise suffisante de son contexte socio-professionnel.

Cette unité de formation constitue l'un des volets de la formation. Elle ne peut donc être organisée sans l'autre partie c'est-à-dire l'U.F. « Aide-plafonneur- volet enseignement-convention »

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

PROGRAMME DU COURS

ETUDIANT

L'étudiant doit être capable de:

1. entretenir l'outillage courant,
2. participer au montage d'un échafaudage dans le respect des mesures de sécurité,
3. expliquer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'utilisation des composants courants,
4. préparer les mélanges d'enduits, de plâtre, de colle en respectant le dosage,
5. préparer des supports selon leur nature,
6. réaliser l'enduisage de surfaces planes sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition,
7. reconnaître des formes commerciales courantes d'un enduit, d'un plâtre,
8. préparer des mortiers,
9. réaliser et des chapes.

CHARGE DE COURS

Le professeur veillera, pour sa part, à partir d'une coordination des acteurs de la formation (étudiant, tuteur, et, s'il échet, responsable de l'entreprise et de l'établissement (d'enseignement) à optimiser le temps de formation en alternance devant leur permettre d'acquérir les capacités terminales décrites à l'annexe 4 et d'intégrer les capacités de l'unité de formation « Apprentissage industriel- Aide- plafonneur- Volet enseignement- Convention.

Il aura aussi le souci de développer des outils généralisables « là-bas et demain » à partir du vécu « ici et maintenant » tant dans le chef de l'étudiant qui aura à développer son autonomie dans le domaine de l'apprentissage et dans celui des relations interpersonnelles, notamment par une meilleure gestion du temps et une capacité d'organisation adéquate, qu'au niveau du tuteur qui aura à développer un savoir-faire pédagogique afin de la rendre toujours mieux adaptée au public concerné et donc plus performant.

L'évaluation sera formative et continue.

Dès lors:

Pendant la période de formation, le professeur et le tuteur auront des contacts réguliers afin d'assurer un suivi efficace de l'élève, en prenant en compte ses aptitudes, ses potentialités en un mot les qualités de ce dernier. Sur base des travaux réalisés dans l'entreprise, ils programmeront les actions de remédiation et d'approfondissement à effectuer à l'école ou dans l'entreprise.

Les critères et les modalités d'évaluation seront communiqués aux étudiants avant le début de la formation en entreprise.

L'évaluation sera opérée conjointement par le professeur responsable pédagogique et le tuteur. Elle s'établira sur base d'une grille d'évaluation.

CAPACITES TERMINALES

Sans objet.

CHARGE DE COURS

Enseignants ou experts.

L'expert devra réaliser les différents travaux de plafonnage dans la profession et compter une expérience de 4 ans au moins.

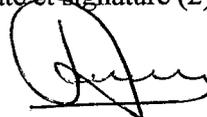
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
 (1) Provincial et communal

- (1) Libre confessionnel
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean Steensels.
 Président du Conseil de
 coordination.

Date et signature (2) : le 11/07/96.


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**Aide-plafonneur - volet enseignement - convention.**

CODE (3)

3552 03 V ^ ^ W ^

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition
 du degré : (1) inférieur

- (1) qualification
 (1) supérieur

 (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 5 page(s) (2)**9. Capacités terminales :** Repris en annexe n° 5 de 2 page(s) (2)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation:

355203 v 11 W 1

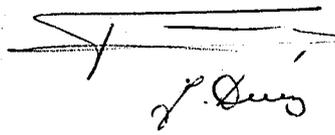
11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum

1. Dénomination du (des) cours	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes
<i>Travaux pratiques plafonnage et méthode</i>	PP	C	200
<i>Technologie plafonnage</i>	CT	J	20
<i>Dessin et lecture de plans de construction</i>	CT	J	20
<i>Techniques de communication professionnelle</i>	CG	A	40
<i>Mathématiques appliquées</i>	CG	A	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	0
		Total des périodes	320

12. Réserve au service d'inspection:

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Néant le 12/08/1996 

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

21 AOUT 1996

Date:


A. POLLINET
INSP. COORD.

Signature,

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

A la fin de l'unité de formation, à partir de consignes précises, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, l'apprenant doit être capable d'exécuter la préparation et l'enduisage de surfaces planes et la réalisation des chapes

L'unité vise aussi à l'apprentissage de notions techniques, communicationnelles et relationnelles pour que l'étudiant acquière une maîtrise suffisante de son contexte socio-professionnel.

Cette unité de formation constitue l'un des volets de la formation. Elle ne peut donc être organisée sans l'autre partie, c'est-à-dire l'U.F. « Alternance: aide- plafonneur- volet entreprise-convention ».

CAPACITES PREALABLES REQUISES

FRANCAIS

1. Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément:
 - lire en respectant les pauses de sens,
 - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites.
2. S'exprimer oralement et par écrit pour produire un message simple mais clair, par exemple dans le domaine professionnel.

MATHEMATIQUES APPLIQUEES

1. Effectuer les quatre opérations.
2. Pratiquer des conversions d'unités de longueur, d'aire, de volume, de capacité et de masse.
3. Reconnaître des grandeurs directement proportionnelles.
4. Calculer:
 - prendre une fraction d'une quantité,
 - prendre un pourcentage d'une quantité,
 - appliquer la règle de trois simple,
 - calculer le périmètre et l'aire de figures simples (triangles, quadrilatères, cercle, disque),
 - calculer l'aire et le volume du parallélépipède rectangle et du cylindre.
5. Construire aux instruments (lattes et équerres):
 - la parallèle à une droite donnée, passant par un point donné,
 - la perpendiculaire à une droite donnée, passant par un point donné,
 - un triangle ou un quadrilatère par report de mesures.

TRAVAUX PRATIQUES PLAFONNAGE ET METHODES

A partir de consignes précises l'étudiant doit être capable de:

1. reconnaître une forme commerciale courante d'un enduit, d'un plâtre,
2. préparer les mélanges d'enduit, de plâtre, de colle dans le respect des mesures de sécurité et d'hygiène,
3. réaliser l'enduisage d'une petite surface plane sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition.

Remarque

Ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission (le rôle diagnostique de ce test est évident).

Titre pouvant en tenir lieu

L'attestation de réussite de l'U.F. « Bases d'aide-plafonneur » de niveau ESIT couvre les capacités préalables requises.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandation particulière.

PROGRAMME DES COURS

TRAVAUX PRATIQUES PLAFONNAGE ET METHODE

Au cours de l'unité de formation, à partir de consignes précises, l'apprenant sera rendu capable de :

1. entretenir l'outillage courant,
2. participer au montage d'un échafaudage dans le respect des mesures de sécurité,
3. expliquer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'utilisation des composants courants pour le plafonnage,
4. préparer manuellement et mécaniquement les mélanges d'enduit, de plâtre, de colle en respectant le dosage,
5. préparer des supports selon leur nature,
6. réaliser un enduisage mono ou bi-couche,
7. réaliser le glaçage des parements,
8. talocher des parements cimentés,
9. réaliser l'enduisage des surfaces planes (murs, plafonds),
10. travailler à la machine à projeter,
11. dresser et remplir des bandes (murs et plafonds),
12. réaliser une chape,
13. poser une isolation,
14. initier à la pose de différents types de cloisons, notamment les cloisons à ossature métallique,
15. initier à la pose des carreaux de plâtre,
16. initier à la réalisation d'un crépis.

TECHNOLOGIE PLAFONNAGE

Au cours de l'unité de formation, l'apprenant sera rendu capable de:

1. expliquer le rôle d'un enduit, d'un plâtre, en préciser les formes commerciales courantes,
2. caractériser l'outillage et le matériel qu'il utilise en relation avec les travaux réalisés,
3. citer et caractériser les opérations courantes (dépoussiérage, mouillage, traitement des maçonneries absorbantes, mélanger, appliquer, dresser, talocher, polir),
4. expliquer le rôle d'un profilé, d'un guide de plafonnage, d'un niveau,
5. caractériser les mortiers et expliquer leur utilisation,
6. reconnaître les différents types de supports (blocs, briques, hourdis, béton cellulaire) et expliquer leur préparation,
7. expliquer les techniques mises en oeuvre pour l'enduisage mono ou bi-couche, le remplissage manuel ou à la machine à projeter avec ou sans bande, glaçage des parements, talochage des parements cimentés,
8. reconnaître les différents types d'isolation,
9. citer différents types de cloisons (dont les différentes cloisons à ossature métallique),
10. expliquer le dressage des bandes mur et plafond,
11. expliquer la mise en oeuvre d'un crépis.

PROGRAMME DES COURS

DESSIN ET LECTURE DE PLANS DE CONSTRUCTION

A) La visualisation spatiale et du vocabulaire spatial

L'élève doit être capable de:

- nommer les solides élémentaires suivants: sphère, cube, parallélépipède rectangle, cylindre et autre prisme droits élémentaires,
- reconnaître des solides élémentaires représentés en perspective et nommer avec précision les sommets, arêtes, génératrices, bases et faces données,
- identifier perpendicularité, parallélisme et obliquité de 2 faces ou d'une face et d'une arête sur des solides élémentaires.

1. Les droites

L'élève sera capable de:

- identifier sur une épure, des droites verticales, horizontales et obliques,
- identifier la perpendicularité, le parallélisme et l'obliquité des deux arêtes.

2. Les surfaces

L'élève doit être capable de:

- déterminer la perpendicularité, le parallélisme et l'obliquité de deux faces sur des solides représentés en perspective,
- identifier le parallélisme, la perpendicularité ou l'obliquité entre une face et une arête sur des solides représentés en perspective.

3; Les angles

L'élève doit être capable de:

- déterminer la nature d'un angle donné (aigu, obtus, droit, plat).

4. Les échelles

L'élève doit être capable de:

- comparer un objet en grandeur réelle et sa représentation sur le plan afin d'en déterminer l'échelle et vice-versa.

5. Mécanisme des trois vues

L'élève sera capable de:

- à partir d'une perspective d'un solide élémentaire (parallélépipède ou cylindre) de reconnaître les différentes vues proposées.

PROGRAMME DES COURS

B) La technique du tracé géométrique

1. Les droites

L'élève doit être capable de

- utiliser une latte, des équerres, un rapporteur et un compas afin de tracer des droites perpendiculaires, parallèles et obliques.

2. Utilisation du compas

L'élève doit être capable de:

- tracer à l'aide d'un compas, un cercle de diamètre donné, deux droites perpendiculaires et la bissectrice d'un angle.

3. Les angles

L'élève doit être capable de:

- mesurer, à l'aide d'un rapporteur, un angle donné,
- tracer un angle donné à l'aide d'un rapporteur,
- tracer des angles remarquables à l'aide d'équerres et de compas.

C) Dessin

1. Etude des traits

L'élève doit être capable de:

- utiliser les traits normalisés(continu fort, interrompu, mixte, continu fin) pour le dessin des axes, des arêtes, des contours, des parties cachées d'un solide.

2. La cotation

L'élève doit être capable de:

- réaliser la cotation d'un solide élémentaire à partir d'un croquis donné (soigner la calligraphie des chiffres).
- lire les cotations de la représentation d'un solide élémentaire.

3. Les échelles

L'élève doit être capable de:

- au départ d'un plan à l'échelle, déterminer la grandeur réelle d'un solide élémentaire.

4. Mécanisme des trois vues

L'élève doit être capable de:

- à partir d'une vue en perspective et/ou d'une pièce réelle, une vue étant donnée, rechercher ou faire un croquis de la deuxième vue:
 - d'un solide élémentaire,
 - d'un ensemble comportant 2 ou 3 solides élémentaires.

PROGRAMME DES COURS

LECTURE DE PLANS

L'élève doit être capable , à partir de signes conventionnels donnés et d'un plan architectural simple, de:

- localiser les différents composants,
- identifier les différents composants,
- différencier les matériaux,
- calculer des surfaces et des volumes,
- représenter par un croquis un élément d'une pièce.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

L'élève doit être capable de:

- lire, comprendre et remplir des documents relatifs à la vie privée et professionnelle (exemples: virements, chèques, factures, curriculum vitae, réponse à une offre d'emploi, déclaration d'accident...),
- transmettre oralement ou par écrit des informations simples,
- demander des informations par courrier ou par téléphone et les retranscrire,
- consulter des sources d'informations (dictionnaires, annuaires...).

PROGRAMME DES COURS

MATHEMATIQUES APPLIQUEES

Les activités déclenchées par les situations proposées utiliseront et développeront des compétences spécifiques à l'application de règles et de consignes du domaine des mathématiques:

1. comprendre un message:
 - lire/écouter un énoncé,
 - en extraire les données et le but à atteindre,
 - interpréter un tableau à double entrée, en extraire des informations utiles pour la question traitée.
2. Traiter une information:
 - vérifier la cohérence d'une solution,
 - déterminer le type de calcul (mental, écrit, calculatrice) adéquat,
 - utiliser une calculatrice,
 - transposer un énoncé en une opération ou une suite d'opérations,
 - faire un schéma, un dessin.
3. Appliquer:
 - rechercher dans des situations rencontrées les informations utiles pour résoudre un nouveau problème,
 - utiliser les instruments adéquats (équerre, compas, quadrillage, calculatrice) pour répondre à une question ou contrôler un résultat,
 - utiliser les acquis pour traiter des questions issues d'autres branches.
4. Communiquer:
 - poser des questions,
 - présenter et justifier une solution,
 - décrire les étapes d'un calcul ou d'une construction dans un vocabulaire adéquat et avec les tournures ad hoc.

Ces compétences impliqueront les capacités suivantes:

1. transformer des formules simples (méthodes de graphes sagittaux),
2. résoudre des problèmes de proportions, de pourcentage, d'échelle (rechercher la source, l'opérateur, la cible),
3. reconnaître un prisme droit, une sphère,
4. résoudre des problèmes de longueur, d'aire, de volume,
5. percevoir les notions d'horizontalité et de verticalité; les différentes notions de parallélisme et de perpendicularité,
6. reconnaître un angle (=secteur angulaire), le mesurer, le reporter,
7. classer les angles par rapport à l'angle droit,
8. construire aux instruments:
 - reproduire une figure (composée de figures simples) par report de mesures (règle, latte, équerre, compas),
 - un cercle de diamètre donné (compas),
 - un angle d'amplitude donnée (rapporteur),
 - la bissectrice d'un angle (rapporteur, compas).

Note méthodologique

Toutes ces capacités seront rencontrées à plusieurs moments de la formation dans des contextes d'apprentissage aussi proches que possible de la vie courante et/ou professionnelle. Cette démarche vise donc à donner du sens aux notions de mathématiques abordées.

CAPACITES TERMINALES

A la fin de l'U.F., l'étudiant sera capable de:

- travaux pratiques plafonnage et méthode

Réaliser les capacités suivantes:

1. entretenir l'outillage courant,
2. participer au montage d'un échafaudage dans le respect des mesures de sécurité,
3. expliquer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'utilisation des composants courants pour le plafonnage,
4. préparer manuellement et mécaniquement les mélanges d'enduit, de plâtre, de colle en respectant le dosage,
5. préparer des supports selon leur nature,
6. réaliser l'enduisage de surfaces planes (murs, plafonds),
7. dresser et remplir des bandes (murs et plafonds),
8. réaliser une chape.

Le seuil de réussite sera atteint si la performance est réalisée une fois au moins dans une qualité proche d'une qualité commerciale.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte du soin, de la rapidité d'exécution, de l'entretien du poste de travail, du respect des consignes.

- technologie plafonnage

Rencontrer 50% des capacités au moins.

Le seuil de réussite sera atteint si la performance est réalisée par écrit.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- la précision et du soin,
- la précision du vocabulaire.

- dessin et lecture de plans de construction

La performance de l'étudiant sera jugée suffisante:

- s'il est capable de mesurer, à l'aide d'un rapporteur, un angle donné, dans trois situations différentes,
- s'il est capable de tracer un angle donné à l'aide d'un rapporteur, dans trois situations différentes,
- s'il est capable de tracer les angles remarquables à l'aide d'équerres (0° à 90°),
- s'il est capable de tracer les angles remarquables à l'aide d'un compas (0° à 180°),
- s'il est capable, à partir d'une pièce réelle, une vue étant donnée, de reconnaître la deuxième vue:
 - d'un solide élémentaire dans deux situations différentes,
 - d'un ensemble comportant 2 ou 3 solides élémentaires dans une situation.
- s'il est capable de reconnaître des signes conventionnels donnés sur un plan architectural simple.

Le seuil de réussite sera atteint si la performance est réalisée une fois au moins.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- la précision et du soin,
- la précision du vocabulaire.

CAPACITES TERMINALES

- techniques de communication professionnelle

1. Compléter par écrit, de façon adéquate, un document lié à la vie professionnelle.
2. S'exprimer oralement (de vive voix ou par téléphone) en tenant compte du destinataire,
3. Trouver des renseignements demandés dans des sources d'informations courantes telles que annuaires...

Le seuil de réussite sera atteint si le message oral et/ou écrit est compréhensible et correct.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la précision de l'information fournie.

- mathématiques appliquées

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra, face à une situation concrète de la vie courante et/ou professionnelle mobiliser les acquis du programme pour:

- traiter un problème de proportions ou de pourcentage ou d'échelle,
- transformer une formule pour isoler un élément,
- reproduire une figure composée en utilisant les instruments.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- du degré d'exactitude des calculs,
- du soin et de la précision des tracés,
- du degré d'autonomie dans la recherche ou la construction.

CHARGE DE COURS

Les chargés de cours seront des enseignants, sauf pour les cours de « Travaux pratiques plafonnage et méthode » et « Technologie plafonnage » où un expert pourra être recruté. Pour ces cours, l'expert devra réaliser les différents travaux de plafonnage dans la profession et compter une expérience dans le métier de 4 ans au moins.

